



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du Cabinet

Angers le 28 janvier 2021

Le Préfet de Maine-et-Loire

à

**Mesdames et Messieurs les responsables
des grandes et moyennes surfaces du département de
Maine-et-Loire**

Objet : rappel des mesures en vigueur dans les commerces

Par le présent courrier, je souhaite rappeler les mesures applicables à vos établissements dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19, précisées par l'article 37 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié.

La situation sanitaire demeure préoccupante dans notre département et les indicateurs sont toujours à la hausse. Cette situation implique une vigilance collective permanente. La période des soldes qui draine un flux important de clients dans vos établissements nécessite un strict respect des protocoles sanitaires en vigueur, à commencer par le respect de la jauge réglementaire.

Ainsi, vos commerces ne peuvent accueillir un nombre de clients supérieur à celui permettant de réserver à chacun **une surface de 8 m²**. La capacité maximale d'accueil de votre établissement doit être affichée et visible depuis l'extérieur de celui-ci.

Par ailleurs, les commerces d'une surface de plus de 400 m² sont, comme ils s'y étaient engagés précédemment, tenus de mettre en place un système de comptage des clients pour garantir le respect de cette jauge à l'intérieur du magasin.

Naturellement, les mesures de distanciations physique, le port du masque, et la présence de gel hydroalcoolique demeurent obligatoires et indispensables ; de même que la mise en place de sens de circulation et le renouvellement régulier de l'air des bâtiments est préconisé.

Enfin, je vous rappelle que l'application du couvre-feu s'applique pleinement à vos établissements, qui ne peuvent accueillir de public qu'**entre 6 heures et 18 heures**.

Je vous demande de veiller à la bonne application de l'ensemble de ces mesures, qui seront contrôlées par les forces de sécurité intérieures.

Vous remerciant par avance de votre engagement, mes services demeurent à votre disposition pour toutes précisions utiles.

Pierre ORY